

## **RECOMMANDATIONS POUR L'APPLICATION DE LA LAA ET DE L'OLAA**

### **No 01/2009: Prise en charge des frais d'examens chez les patients dits à indice**

Lorsque du personnel médical est exposé dans le cadre d'un accident à du sang ou à d'autres liquides biologiques, l'examen du patient à indice (recherche de facteurs de risques et statut HIV, Hépatite B, Hépatite C) est très important pour décider du genre de traitement pour la personne exposée et la détermination de la causalité d'une infection.

Par exemple, si une personne employée d'un hôpital se blesse en salle d'opération, un examen sérologique portant sur le HIV et l'hépatite est indiqué sur la personne employée de l'hôpital (personne assurée) de même que sur le patient traité (patient à indice).

Comme l'examen du patient à indice a pour but de décider du genre de traitement pour la personne exposée et la détermination de la causalité d'une infection, les frais d'examen du patient à indice seront pris en charge, en cas d'exposition liée à un accident, par l'assureur LAA de la personne assurée.